

SESSION DU 14 MARS 2016

RAPPORT N° AME 8

Acte certifié exécutoire

Envoyé : 25/03/2016

Réception par le préfet : 25/03/2016

Publication : 25/03/2016

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

■ **DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT**

■ **SERVICE PROGRAMMATION**

9231

2 - Mission Aménagement

23 - Infrastructures

PROGRAMME 275 - FONDS DE CONCOURS

Aide à la modernisation des voiries nationales

L'aménagement de la RN4 a toujours fait l'objet d'une attention forte du département de Meurthe-et-Moselle qui a de façon continue depuis plus de 30 ans demandé son inscription aux différents CPER et qui a déjà consenti 33 M€ sur les 116 M€ mobilisés de 1989 à 2006.

Le CPER 2015-2020 signé le 29 juin 2015 prévoit le financement des travaux de mise à deux fois deux voies de la RN4 sur la section mosellane entre Saint Georges et Héming dont l'achèvement est prévu en 2020.

Les études, estimées à 750 000 euros pour la réalisation de la dernière section entre Gogney et Saint Georges (environ 6 km dont 2,7 km situés sur le département de Meurthe-et-Moselle) ont, quant à elles, fait l'objet d'une négociation hors CPER entre l'Etat, la Région et les Conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

La clé de financement retenue est identique à celle de l'aménagement du tronçon Saint Goerges - Héming (50% Etat, 30% Région, 10% Moselle, 10% Meurthe-et-Moselle). La part incombant au département de Meurthe-et-Moselle est de 75 000 euros dont 30 000 euros proposés en inscription dès 2016.

La séance du **Mercredi 16 Mars 2016** est ouverte à 09 H 12, sous la présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les membres de l'assemblée sont présents, à l'exception de **M. HARMAND** Alde et **Mme PAILLARD** Catherine, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **Mmes PILOT** Michèle et **LASSUS** Anne.

DELIBERATION

RAPPORT N° 8 - 2 - MISSION AMENAGEMENT - 23 - INFRASTRUCTURES

M. CORZANI, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 8 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet BP 2016, dont les budgets annexes Réseau Départemental Hauts Débits et Parc départemental.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En €

Niveau	Libellé	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
Mission	Aménagement		
Pol. Sect.	Infrastructures	12 685 362	11 509 200
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	21 500	42 000
	P272 - 272 RD Entretien maintenance	8 050 000	7 739 879
	P273 - 273 Ouvrages d'art	1 300 000	1 000 000
	P274 - 274 Moyens techniques	337 500	334 000
	P275 - 275 Fonds de concours	5 141	5 141
	P276 - 276 Développement numérquie départemental	2 971 221	2 388 180

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
011	Charges à caractère général	9 375 141	8 762 020
65	Autres charges de gestion courante	314 000	314 000
67	Charges exceptionnelles	2 996 221	2 433 180
TOTAL		12 685 362	11 509 200

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En €

Niveau	Libellé	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
Mission	Aménagement		
Pol. Sect.	Infrastructures	36 868 755	27 564 188
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	7 720 000	3 284 188
	P272 - 272 RD Entretien maintenance	16 500 000	12 700 000
	P273 - 273 Ouvrages d'art	6 000 000	5 400 000
	P274 - 274 Moyens techniques	670 000	750 000
	P275 - 275 Fonds de concours	2 074 755	1 530 000
	P276 - 276 Développement numérquie départemental	3 904 000	3 900 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 904 000	3 900 000
20	Immobilisations incorporelles	820 000	774 000
204	Subventions d'équipement versées	2 074 755	1 530 000
21	Immobilisations corporelles	24 690 000	18 453 815,41
23	Immobilisations en cours	5 380 000	2 906 372,59
TOTAL		36 868 755	27 564 188

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En €

Niveau	Libellé	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
Mission	Aménagement		
Pol. Sect.	Infrastructures	450 000	500 000
Programme	P272 - 272 RD Entretien maintenance	450 000	500 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	450 000	500 000
TOTAL		450 000	500 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En €

Niveau	Libellé	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
Mission	Aménagement		
Pol. Sect.	Infrastructures	3 726 000	1 216 000
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	3 726 000	1 216 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2015	Proposition du Président CP 2016
13	Subventions d'investissement	3 726 000	1 216 000
TOTAL		3 726 000	1 216 000

BUDGET PRIMITIF 2016 RDHD - ELEMENTS REELS

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2015	BP 2016	BP 2015	BP 2016
Investissement	5 923 816,00	5 414 371,00	5 534 572,00	4 719 845,00
Restes à réaliser et reports		5 011 485,02		5 011 485,02
Fonctionnement	3 996 977,00	3 995 180,00	4 386 221,00	4 429 746,98
Restes à réaliser et reports				259 959,02
TOTAL	9 920 793,00	14 421 036,02	9 920 793,00	14 421 036,02

Le budget principal participe à hauteur de 2 388 180 € au budget de fonctionnement et à hauteur de 3 900 000 € au budget d'investissement du RDHD.

**BUDGET PRIMITIF 2016 PARC DEPARTEMENTAL -
ELEMENTS REELS**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2015	BP 2016	BP 2015	BP 2016
Investissement	360 000,00	640 000,00	360 000,00	0,00
Restes à réaliser et reports		130 519,53		130 519,53
Fonctionnement	6 610 000,00	6 633 000,00	6 610 000,00	6 933 178,96
Restes à réaliser et reports				339 821,04
TOTAL	6 970 000,00	7 403 519,53	6 970 000,00	7 403 519,53

Le budget principal participe à hauteur de 299 000 € au budget de fonctionnement du PARC DEPARTEMENTAL.

Lors du vote correspondant, les Elus du Groupe "Union de la Droite et du Centre" déclarent s'abstenir.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président du conseil départemental certifie que cet extrait est conforme au registre des délibérations, qu'il a été publié ou notifié et qu'il sera exécutoire dès réception par M. le Préfet.

NANCY, LE 21 MARS 2016
LE PRESIDENT DU CONSEIL
 DEPARTEMENTAL,



Mathieu KLEIN